



Suite à l'annonce faite par Unilever concernant son souhait de se séparer de son site de production et de ses salariés, nous restons depuis 1 mois dans l'attente de réponses à nos questions et dans l'attente d'engagements d'Unilever face à nos revendications ! En ne donnant aucune réponse, Unilever considère-t-il déjà Saint-Vulbas comme une Usine fantôme ?

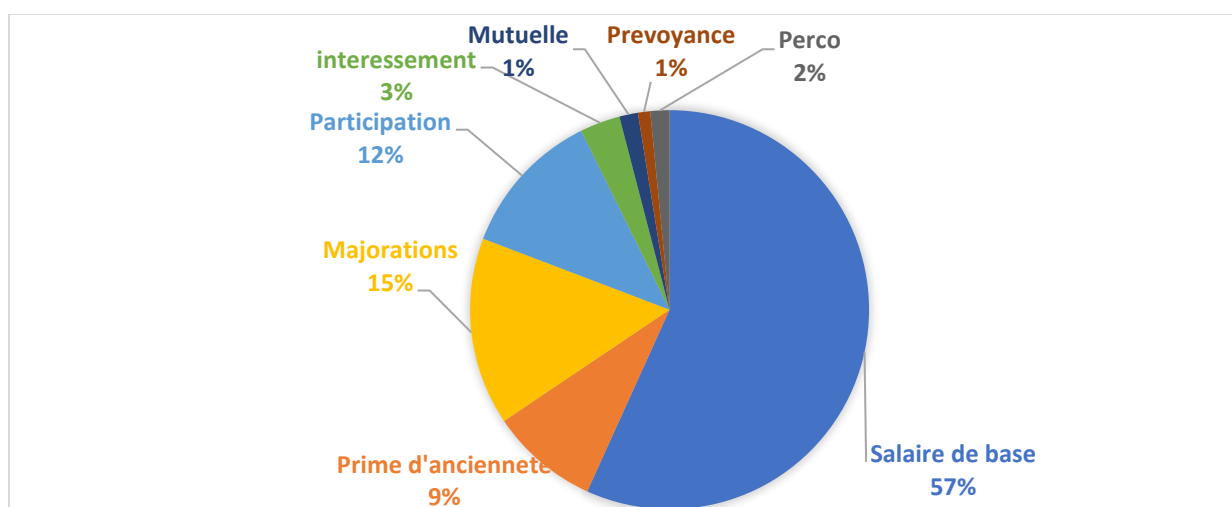
A ce jour et suite à nos nombreuses réunions sur le sujet, nous avons obtenu le maintien des garanties sur 36 mois au lieu de 18 mois, en revanche certains critères ont disparu du mode de calcul (PEE / PERCO / Participation) ?

Il est hors de question de subir cette perte financière en plus d'une souffrance morale !

UNILEVER FAIT LA SOURDE OREILLE, sommes-nous déjà une usine fantôme ?

Cela nous conduit donc à demander à la direction de prendre ses responsabilités et de venir devant ses salariés le jeudi 15 octobre de 13H à 15H pendant la journée de grève de 24H « Usine fantôme » afin de répondre à l'ensemble de nos revendications que sont :

- 1 . Les réponses à nos questions concernant l'avenir du site de Saint-Vulbas et de ses salariés
- 2 . Le maintien pour une durée de 3 ans de l'ensemble des accords et des garanties de rémunérations basé sur le camembert Unilever



- 3. Le versement d'une prime de transfert

VOS ELUS CFDT SERONT PRESENTS : PAS DE PEPETTES, PAS DE TABLETTES !